

Olivier PEVERELLI
Maire de Le Teil
Conseiller départemental de l'Ardèche

Décision du Maire n° 2024/03

=====

Objet : Marché public portant sur les travaux de la restructuration de la Maison LOL

Le présent marché a pour objet d'engager des travaux de restructuration de la Maison LOL dans le cadre de l'aménagement du Parc LAPAREL.

Le projet porte notamment sur des travaux de :

- Lot 01 - Gros-œuvre – Couverture - Démolition
- Lot 02 - Menuiseries extérieures et intérieures
- Lot 03 - Revêtement de façades
- Lot 04 - Plâtrerie – Peinture
- Lot 05 - Revêtements de sols – Faiences
- Lot 06 - CFO/CFA
- Lot 07 - Plomberie – CVC

Dans ce cadre, une procédure de marché publics a été engagée.

La procédure choisie est une procédure adaptée passée en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.

Un avis d'appel public à la concurrence a été mis en ligne sur le site « achat-public » le 18/09/2023. La date limite de remise des candidatures et des offres était fixée au 03/10/2023 à 12h00. N'ayant pas eu d'offre pour le lot N°2 une deuxième publication a été mise en ligne le 20/10/2023 avec date limite de dépôt des offres au 02/11/2023.

À la suite d'une analyse des offres, celle-ci a permis de voir que les offres étaient conformes, aussi bien techniquement que financièrement.

Donc les Entreprises retenues sont :

| Lots N° | Désignation | Entreprise | Montant H.T. |
|---------|--|----------------------|--------------|
| 1 | Gros-œuvre – Couverture - Démolition | DIAZ | 32 738 € 05 |
| 2 | Menuiseries extérieures et intérieures | ROUMANET | 57 880 € 00 |
| 3 | Revêtement de façades | JB RENOV | 19 375 € 00 |
| 4 | Plâtrerie – Peinture | LILIAN JOUVE VILLARD | 18 248 € 00 |
| 5 | Revêtements de sols – Faiences | RIGOUDY | 9 092 € 84 |
| 6 | CFO/CFA | ARDECHE ELEC | 18 450 € 00 |
| 7 | Plomberie – CVC | ASGTS | 11 927 € 00 |

Vu la délibération du 08 juin 2020, déléguant au maire une partie des attributions énumérées à l'article L21.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

MONSIEUR LE MAIRE DU TEIL DÉCIDE :

D'APPROUVER l'attribution des lots dudit marché.

DE VALIDER le marché total pour un montant de 167 710,89 € H.T.

Fait à Le Teil, le 21 février 2024,
Par délégation du Conseil municipal

Le Maire,



Olivier PEVERELLI